



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

## Faire une demande de restitution des sommes d'un compte inactif (Service en ligne)

Caisse des dépôts et consignations (CDC)

Permet de réclamer les sommes d'un compte inactif déposés par une banque à la Caisse des dépôts et consignations.

Accéder au  
service en ligne ↗

(<https://ciclade.caissedesdepots.fr/monespace/#/service/authentification?lang=fr>)

Vérfifié le 13 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Clôture d'un compte bancaire par la banque (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31456>)

### Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

### Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)

### Nos partenaires

- 

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0